



**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE AUX ASSOCIATIONS PARTICIPANTS A  
DES ACTIONS D'ANIMATION, DE PREVENTION ET DE DEVELOPPEMENT  
SOCIAL DANS LA VILLE DE GOURBEYRE**

**LE MAIRE INFORME**

À la suite des élections municipales du 22 mars 2026, il est procédé au renouvellement du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Gourbeyre.

Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Administré par un Conseil d'Administration, le CCAS est un établissement public administratif doté d'une personnalité juridique de droit public et ainsi d'un budget propre.

En application des articles L.123-6, R.123-11 et R.123-12 du Code de l'action sociale et des familles :

Ce Conseil d'Administration, présidé par le Maire, est composé à parité d'élus municipaux et de personnes nommés par le Maire parmi les personnes " participants à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune ".

Parmi, ces personnes, doivent figurer obligatoirement et au minimum :

- **Un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;**
- **Un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales ;**
- **Un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département ;**
- **Un représentant des associations de personnes handicapées du département.**

À ce titre, les associations intéressées, sont invitées à proposer des candidatures de personnes susceptibles de les représenter. Les propositions devront comprendre si possible au moins 3 candidats accompagnée des informations suivantes : nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone, mail, ainsi sur les statuts et la composition du Conseil d'administration de l'association.

Pour être recevables, les candidatures devront concerner des personnes :

- Dûment mandatées par l'association pour la représenter, étant établi que l'association doit avoir son siège dans le département ;
- Menant des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune ;
- Qui ne sont pas fournisseurs de biens ou de services au CCAS, n'entretiennent aucune relation de prestation à l'égard du CCAS ;
- Qui ne sont pas membres du conseil municipal

Les mandats des administrateurs élus et nommés du conseil d'administration courent jusqu'aux prochaines élections municipales.

Les listes des candidatures doivent être adressés par courrier sous pli recommandé avec accusé réception à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire, Président du CCAS  
Rue Edouard NEGRE  
97113 GOURBEYRE

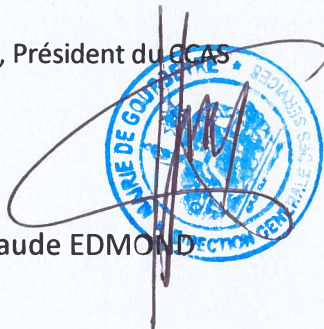
Ou par mail :  
[ccas@ville-gourbeyre.fr](mailto:ccas@ville-gourbeyre.fr)

**Date limite des dépôts de candidatures : le 14 avril 2026 avant 12h00**

Fait à Gourbeyre, le 30 mars 2026

Le Maire, Président du CCAS

Claude EDMOND





VILLE DE GOURBEYRE

**Fiche de désignation des Représentants des Associations au Conseil  
d'Administration du Centre Communale d'Action Sociale  
de la Ville de Gourbeyre**

INFORMATIONS DU CANDIDAT :

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Numéro de téléphone : .....

E-mail : .....

INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION :

Nom : .....

Adresse : .....

Numéro de téléphone : .....

E-mail : .....

INFORMATIONS SUR L'ENGAGEMENT DU CANDIDAT AU SEIN DE L'ASSOCIATION :

Fonction du candidat : .....

Engagement permettant d'apprécier votre contribution aux actions sociales locales :

.....  
.....  
.....

**Objet : Sélection du domaine de représentation**

Veillez indiquer votre choix en cochant la case correspondante parmi les options ci-dessous.

**Représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions**

**Représentant des associations familiales désignées sur proposition de l'Union départementale des associations familiales**

**Représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département**

**Représentant des associations de personnes handicapées du département**

Date :

Signature du candidat :



VILLE DE GOURBEYRE

**Candidature de l'association au renouvellement  
du Conseil d'Administration du Centre Communale d'Action Sociale  
de la Ville de Gourbeyre**

**INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION :**

Nom : .....

Adresse : .....

Numéro de téléphone : .....

E-mail : .....

**CANDIDATS PROPOSÉS (si possible au moins 3 candidats) :**

- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....

**\*Remplir une fiche par candidat proposé.**